

## **La ville de Nangis**

(Seine et Marne) - 8710 habitants située à 45 min de Paris - Site agréable

### **RECRUTE**

## **Un/ Une Adjoint d'animation à temps complet - Accueil de loisirs élémentaire « La Jouerie »**

### **MISSIONS :**

- Accueillir et encadrer les enfants le matin, le soir, le temps du repas de midi, les mercredis et les vacances scolaires dans un cadre chaleureux et sécurisé,
- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants dans la vie quotidienne et les activités,
- Animer des activités de différentes natures en lien avec les projets pédagogiques,
- Faire vivre l'accueil de loisirs à travers les divers événements festifs et / ou culturels de la ville,
- Approvisionner (matériel et alimentation), gérer, aménager, sécuriser les locaux de l'accueil de loisirs,
- Participer activement à tous les temps de préparation et de réflexion nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs et du temps méridien
- Appliquer les décisions municipales transmises par la directrice de l'accueil de loisirs,
- Rendre compte à l'équipe de direction de situations particulières (conflits, accidents, problèmes divers...),
- Elaborer, transmettre et respecter les règles de vie collective avec les enfants,
- Connaître et respecter la réglementation liée à l'animation en accueil de loisirs et sur les divers temps d'intervention.

### **EXIGENCES PARTICULIERES :**

- BAFA exigé
- BAFD souhaité
- La formation PSC1 serait un atout

### **QUALITES REQUISES :**

- Sens du travail en équipe
- Polyvalence
- Dynamisme
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve
- Savoir animer des actions pédagogiques
- Être force de proposition
- Savoir anticiper et analyser
- Aisance relationnelle
- Savoir communiquer
- Capacité à développer des idées
- Conscience professionnelle

## **HORAIRES ET PARTICULARITES :**

Mise à disposition de la Communauté de Commune de la Brie Nangissienne les mercredis et vacances scolaires.

### **Du lundi au vendredi en période scolaire :**

De 7h00 à 8h30 et de 16h00 à 19h00 pour le périscolaire.

De 11h55 à 13h55 4 fois par semaine pour la pause méridienne et 1 heure de concertation temps méridien 4 fois par an,

+ 5h de préparations par semaines 1 fois par mois à répartir selon les besoins du service

De 7h00 à 19h00 par journée de 10h pour les mercredis

### **Du lundi au vendredi en période de vacances scolaires :**

De 7h00 à 19h00 par journée de 10h (+ 2h de temps bilan / semaine sur les congés d'été)

## **REMUNERATION :**

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, 13<sup>ème</sup> mois, CNAS et COS.

## **CONTACT :**

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + C.V. à Madame le Maire)

Hôtel de Ville 77370 NANGIS via [recrutement@mairie-nangis.fr](mailto:recrutement@mairie-nangis.fr) **avant le 1<sup>er</sup> août 2021**